



Motion de la CPU (1)

Sur proposition de la Commission des questions de Santé

Prise en compte des étudiants des filières de santé dans le plan licence

La Conférence des Présidents d'Université appelle l'attention, d'une part, sur la nécessité d'améliorer l'information sur les filières universitaires de santé, en classe de terminale, afin que la connaissance sur les exigences en matière de niveau scientifique et de travail personnel à accomplir soient clairement perçues par les candidats à l'inscription en première année d'études de santé ; d'autre part, la Conférence demande la prise en compte des étudiants inscrits en première année de médecine ou de pharmacie dans les effectifs retenus pour le plan licence, considérant l'importance de l'accompagnement de ces étudiants, tant pour la réussite des concours que pour l'organisation des réorientations en cas d'échec.

(1) Délibération de la Commission permanente du 6 mars 2008.